



École privée fondée en 1966
Membre AVDEP et FSEP
Swiss School Impulse

ÉCOLE CHANTEMERLE, SUISSE

INTERNAT ET EXTERNAT PRIVÉ DEPUIS 1966

Liste de prix et formulaire d'inscription 2020/21

Fondée en 1966 par Mathilde et Jean Wegmüller, Chantemerle est une école privée pour enfants et adolescents dès 6 ans. Au fil des ans, notre école a acquis une réputation internationale pour la qualité de son enseignement et son atmosphère familiale positive et personnalisée.

Notre objectif premier est d'accompagner chaque jeune vers sa réussite scolaire, éducative et personnelle. Notre démarche pédagogique est positive car elle porte un regard bienveillant sur l'élève, un regard de réussite pour tous. Elle est personnalisée car elle respecte au mieux les vitesses, les procédés et stratégies d'apprentissage de chaque élève.

Programme académique:

Scolarité obligatoire:

- École primaire et collège:
 - Préparation aux examens cantonaux: entrée en 8eH, admission au gymnase.
 - Diplôme National du Brevet

Scolarité post-obligatoire (programme en résidence)

- Maturité Suisse fédérale ou cantonale (en français)
- Bac français (en français)
- Diplôme du B.I (en anglais)

Séjours en immersion (française et bilingue):

- Elèves non-francophones

Chantemerle est située dans la partie française de la Suisse, proche de Lausanne et à moins de 100km de Genève. Magnifiquement située en pleine nature, en surplomb du lac Léman, notre école offre un lieu de vie privilégié propice à l'apprentissage et au développement personnel.

Nous sommes conscients que choisir la bonne école pour votre enfant est une décision très importante. M. Yann Wegmüller, Directeur des Programmes, est à votre disposition pour vous présenter Chantemerle, discuter des besoins de votre enfant ainsi que de vos attentes.

La famille Wegmüller (Novembre 2019)



ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 PRIX ET CONDITIONS GÉNÉRALES

1. ANNEE ACADÉMIQUE

Ecole primaire et collège	Ecole primaire	Collège
Externat	CHF 20'500.-	CHF 22'500.-
Internat (5 days)	CHF 35'500.-	CHF 37'500.-
Internat (7 days)	CHF 43'500.-	CHF 45'500.-
Dépenses personnelles	+ 10% (est.)	+ 10% (est.)

Gymnase / Lycée / High school Programme en «Résidence »* avec école partenaire	Maturité Suisse ou Bac français (en français)		Diplôme IB (en anglais)
	Public	Privé	Ecole du Haut-Lac
Gymnase, lycée, high school			
Ecolage	CHF 5'000.-	CHF 20'000.-	CHF 35'000.-
Résidence à Chantemerle (5 days)	CHF 25'000.-	CHF 25'000.-	CHF 25'000.-
Résidence à Chantemerle (7 days)	CHF 30'000.-	CHF 30'000.-	CHF 30'000.-
Dépenses personnelles	+ 10% (est.)	+ 10% (est.)	+ 10% (est.)

- 1.1 Programme résidence * : en partenariat avec une école publique ou privée à proximité (gymnase / Lycée / high school) : hébergement et supervision permanente à Chantemerle, études avec école partenaire. Demander nos simulations de coûts.
- 1.2 Inclus dans les frais :
- Élève interne : Pension complète, cours, prise en charge complète, taxes, études accompagnées, ateliers sports, arts et culture (selon liste des activités), transferts aéroport
 - Élève externe: cours, repas chauds et snacks santé, prise en charge complète, études accompagnées, ateliers sports, arts et culture (selon liste des activités), taxes d'examens.
- 1.3 Frais fixes additionels, non remboursables: Dépot à payer en une fois pour l'année scolaire entière pour réserver la place de votre enfant : CHF 1'500.- (Frais d'admission: CHF 300.-, Forfait transport: CHF 250.-, Matériel: CHF 700.-, Forfait culturel / artistique : CHF250.-)
- 1.4 Frais variables additionels (environ + 10%), sur demande, avec décompte trimestriel détaillé: cours privés / options, ateliers payants, coaching, uniformes, assurances, excursions, argent de poche, matériel de ski, frais d'examens, transfers privés, excursions et entrées domaines publics.
- 1.5 Cours en option : Programme de préparation avancé : CHF 2'000.-/an. Mathématiques, Français, allemand, Option Spéciale économie/droit
- 1.6 Programme Sport-Art-Etude : sur demande.
- 1.7 Bourses d'étude et plans de financement : primaire et collège uniquement (sur demande.)

2. IMMERSION FRANÇAISE / BILINGUE, CAMPS D'HIVER/PRINTEMPS:

	2 à 4 semaines	5 à 8 semaines	> 8 semaines
Prix / semaine	CHF 1'650.-	CHF 1'450.-	CHF 1'250.-

- 2.1 Inclus dans le forfait : pension complète, cours et matériel, toutes les activités, transports et transfers.
- 2.2 Non inclus: cours privés, argent de poche, assurances (+ CHF 6.- / jour), ski Pack (+ CHF 650.-: cours de ski, location du matériel, skilifts).



3. CONDITIONS GÉNÉRALES :

Le parent a eu connaissance du projet pédagogique, des méthodes d'éducation et de l'organisation de l'école Chantemerle pour avoir été informé, notamment par la documentation de l'école, ainsi que par le site : www.chantemerle.ch.

Un premier versement de CHF 1'500.- couvre les frais d'admission et garantit la réservation de la place de l'élève. Ce montant est non remboursable et n'est pas déduit des frais de scolarité. L'écolage et la pension, ainsi que les frais variables déductibles du dépôt personnel de l'enfant seront payés séparément conformément au plan de paiement agréé. Le départ anticipé d'un élève doit être notifié par écrit 3 mois à l'avance, sans quoi le trimestre suivant est dû dans son entier. Les paiements effectués à l'avance ne seront pas remboursés en cas de départ anticipé ou de renvoi de l'élève. En cas de retard dans les paiements, l'école se réserve le droit de refuser l'élève.

L'admission d'un étudiant à Chantemerle implique l'acceptation des conditions financières par les parents ou le représentant légal. Chantemerle se réserve le droit de modifier ses frais de scolarité. En cas de litige, la juridiction compétente est Vevey.

Le parent comprend et accepte les conditions financières de l'école Chantemerle.



photo

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Année académique 2019/20 & 2020/21

I. INFORMATION SUR L'ÉLÈVE (LETTRES MAJUSCULES)

Nom et prénom	
Date et lieu de naissance	
Sexe	
Religion	
Langue maternelle	
Précautions particulières	
Pour quelles raisons désirez-vous nous confier votre enfant	
Status visa et permis d'étudiant	

Niveau actuel de français	débutant <input type="checkbox"/>	intermédiaire <input type="checkbox"/>	avancé <input type="checkbox"/>
---------------------------	-----------------------------------	--	---------------------------------

II. PARENT INFORMATION (LETTRES MAJUSCULES)

Nom/prénom du représentant légal	
Profession	
Adresse de facturation	
No de téléphone principal	
email	
Nom/prénom du 2ème parent	
No de téléphone principal	
email	
Personne de contact en Suisse	

III. PROGRAMMES

1. Année scolaire complète (de septembre à juin):

Programme français qui couvre les sections primaires et secondaires. Un programme renforcé en mathématiques, français, anglais et allemand permettent de répondre aux exigences du plan d'étude romand et de préparer l'admission au gymnase suisse.

Année académique 2019/20	<input type="checkbox"/>	Année académique 2020/21	<input type="checkbox"/>
Pension complète (7 jours) <input type="checkbox"/> // Pension complète (5 jours) <input type="checkbox"/> // Ecole de jour (externat) <input type="checkbox"/>			

2. Maturité suisse et diplôme IB (programme d'études en résidence)

Année académique 2019/20	<input type="checkbox"/>	Année académique 2020/21	<input type="checkbox"/>
Internat permanent (weekend + relâches)	<input type="checkbox"/>	Internat 5 jours	<input type="checkbox"/>

3. Immersion française / Study abroad / Camp d'hiver :

Programme d'immersion française. Longs séjours (dès 6 mois): préparation des certifications DELF avec validation du programme et du bulletin scolaire.

Durée du séjour (1 semaine min.)	_____ mois/semains
Date d'arrivée et de départ	Arrivée : _____ / départ : _____

IV. CONDITIONS GENERALES

Le parent a eu connaissance du projet pédagogique, des méthodes d'éducation et de l'organisation de l'école Chantemerle pour avoir été informé, notamment par la documentation de l'école, ainsi que par le site : www.chantemerle.ch.

Ce formulaire fait office de reconnaissance de dette. Je suis responsable du paiement des frais d'écolage / pension (CHF _____) pour l'élève (_____).

Un premier versement de CHF 1'500.- couvre les frais d'admission et garantit la réservation de la place de l'élève. Ce montant est non remboursable et n'est pas déduit des frais de scolarité. L'écolage et la pension, ainsi que les frais variables déductibles du dépôt personnel de l'enfant seront payés séparément conformément au plan de paiement agréé. Le départ anticipé d'un élève doit être notifié par écrit 3 mois à l'avance, sans quoi le trimestre suivant est dû dans son entier. Les paiements effectués à l'avance ne seront pas remboursés en cas de départ anticipé ou de renvoi de l'élève. En cas de retard dans les paiements, l'école se réserve le droit de refuser l'élève.

L'admission d'un étudiant à Chantemerle implique l'acceptation des conditions financières par les parents ou le représentant légal. Chantemerle se réserve le droit de modifier ses frais de scolarité. En cas de litige, la juridiction compétente est Vevey.

Je comprend et accepte les conditions financières de l'école Chantemerle et m'engage à les respecter,

Parent 1 (nom et signature) : _____

Parent 2 (nom et signature) : _____

Lieu et date : _____